

communiqué **presse...**

• Montreuil, le 22 octobre 2022 / **La FNIC-CGT** et le syndicat **CGT SANOFI** communiquent...

Rejets toxiques SANOFI Mourenx *Information judiciaire.*

Suites à la plainte du syndicat CGT des industries chimiques Sisteron/Mourenx, l'Union locale CGT du bassin de lacq orthez, et la FNIC-CGT, une enquête judiciaire est ouverte à Paris sur les rejets toxiques de l'usine SANOFI de Mourenx.

La CGT est satisfaite de la décision d'ouverture de cette enquête pour « mise en danger d'autrui et délit d'obstacle à agent habilité ». Après trois ans d'instruction, la CGT espère que cette enquête sera menée dans les meilleurs délais.

Le syndicat souhaite que toute la lumière soit faite tant sur les expositions aux substances toxiques des travailleurs, mais aussi sur les retombées sanitaires possibles sur les riverains. Il est important de rappeler que SANOFI a dépassé les taux autorisés de **Composés Volatiles Organiques** à hauteur de 190 000 fois les normes autorisées comme pour le bromopropane. Sans parler des dizaines de tonnes annuelles de valproate de sodium rejetées dans l'atmosphère, molécule utilisée contre l'épilepsie ou encore les troubles bipolaires, mais aussi à l'origine d'effets indésirables et irréversibles comme des troubles de neuro-développement.

Le syndicat CGT SANOFI, demande aux autorités d'être toujours plus vigilantes sur les rejets toxiques de notre industrie, seul moyen de protéger le tissu industriel et nos emplois. La CGT SANOFI milite pour une industrie pharmaceutique respectueuse de son environnement et des populations.

Une industrie sûre et non polluante est un gage de pérennité industrielle économique Et la prévention primaire est la meilleure protection pour les travailleurs et la population.

Le 22 octobre 2022 20H50



Jean-louis PEYREN Coordinateur CGT SANOFI :

06 56 84 80 62

Fabien MALLET Coordinateur CGT SANOFI :

06 28 20 40 23

Ludovic VEYRET Délégué syndical CGT SANOFI Sisteron/Mourenx :

06 43 22 40 33